

Plan d'actions du PCET de Suresnes (approuvé en Conseil municipal du 5/11/2015)

AXE	OBJECTIF	N°	ACTION
Gouvernance du PCET	G-01 Assurer le pilotage du PCET : moyens humains et financiers	1.1	Mettre en place le pilotage du PCET
		1.2	Suivre et évaluer le PCET
	G-02 Communiquer et fédérer autour du PCET	2.1	Définir un plan de communication PCET
		2.2	Créer un groupe d'échange thématique entre les collectivités
Axe 1 Développer l'éco-exemplarité des collectivités	A1-01 Former et sensibiliser les agents aux économies d'énergie	1.1.1	Former ou sensibiliser les agents aux économies d'énergie
		1.1.2	Définir un plan de formation PCET
	A1-02 Améliorer la performance énergétique du patrimoine des collectivités et développer les énergies renouvelables	1.2.1	Definir un programme pluriannuel d'investissement dans le sens des économies d'énergie
		1.2.2	Poursuivre l'amélioration de la gestion énergétique et des fluides des bâtiments
		1.2.3	Construire des bâtiments performants énergétiquement
		1.2.4	Intégrer les énergies renouvelables
		1.2.5	Optimiser l'éclairage public et contribuer à la réduction de la pollution lumineuse / Trame Noire
	A1-03 Limiter l'impact des déplacements des agents	1.3.1	Optimiser les déplacements au sein de la Mairie
	A1-04 Développer les achats éco-responsables de la commande publique	1.4.1	Redéfinir une politique d'achat éco-responsable
		1.4.2	Optimiser le matériel mis à disposition des agents
		1.4.3	Lutter contre le gaspillage de papier
		1.4.4	Développer une restauration éco-exemplaire
		1.4.5	Développer les labellisations « écolo crèches »
	A1-05 Préserver les milieux naturels et les ressources	1.5.1	Amplifier la gestion différenciée des espaces verts et réduire l'usage des produits phytosanitaires
		1.5.2	Préserver la ressource en eau
1.5.3		Orienter les aménagements publics sobres en carbone	
1.5.4		Définir une charte des éco-manifestations	
Axe 2 Réduire la dépendance énergétique du territoire	A2-01 Réduire les consommations énergétiques des bâtiments	2.1.1	Impliquer les habitants dans les économies d'énergie
		2.1.2	Impliquer les entreprises dans les économies d'énergie
	A2-02 Favoriser la rénovation thermique du bâti existant	2.2.1	Encourager la rénovation dans l'habitat privé
		2.2.2	Encourager la rénovation chez les bailleurs sociaux
	A2-03 Engager la transition énergétique par le développement des énergies renouvelables sur le territoire	2.2.3	Encourager la rénovation du tertiaire privé
		2.3.1	Réaliser un schéma directeur des réseaux de chaleur
Axe 3 Développer les transports durables de personnes et de marchandises	A3-01 Améliorer les réseaux de transports en commun	3.1.1	Améliorer et adapter l'offre de transports aux besoins des usagers
	A3-0 Développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle	3.2.1	Réaliser le schéma directeur cyclable
		3.2.2	Développer les services à la mobilité
A3-03 Limiter l'impact des transports de marchandises	3.2.3	Encourager le développement des plans de déplacements	
Axe 4 : Favoriser le développement d'une économie locale, centrée sur la performance et l'innovation environnementale	A4-01 Fédérer les entreprises et autres acteurs du territoire autour du PCET	3.3.1	Développer les modes de transports de marchandises alternatifs (dernier kilomètre du fret)
		4.1.1	Informier et mobiliser les entreprises et les autres acteurs du territoire autour du PCET
	A4-02 Développer les activités innovantes en matière d'environnement	4.2.2	Contribuer au développement de l'économie circulaire
		4.2.3	Contribuer au développement des plateformes de coworking
A4-03 Développer les circuits courts et la consommation responsable	4.3.1	Sensibiliser sur les circuits de consommation responsable existants et les développer	
	4.3.3	Favoriser les circuits de consommation collaborative et de réemploi	
Axe 5 Aménager et gérer le territoire durablement	A5-01 Prendre en compte les enjeux énergie et climat dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme	5.1.1	Mieux intégrer des critères d'aménagement durable dans les projets d'aménagement
	A5-02 Mettre en œuvre une politique de l'habitat en faveur de la réduction de la précarité énergétique	5.2.1	Etudier la mise en place d'un dispositif d'aides aux foyers en situation de précarité énergétique
	A5-03 Optimiser la gestion des déchets	5.3.1	Poursuivre le plan d'actions du PLPD
5.3.2		Optimiser le transport des déchets	
Axe 6 Réduire la vulnérabilité du territoire au changement climatique et préserver les milieux naturels	A6-01 Prévenir le phénomène d'îlot de chaleur urbain	6.1.1	Identifier les zones d'îlots de chaleur urbains
		6.1.2	Préserver les espaces verts et développer les zones végétalisées, intégrer et utiliser l'eau en ville pour ses capacités thermorégulatrices
		6.1.3	Mettre en cohérence les trames vertes et bleues à l'échelle de la CAMV
	A6-02 Instaurer une politique de prévention des risques liés au changement climatique	6.2.1	Etudier la faisabilité de la création d'un plan de protection au retrait-gonflement des argiles
		6.2.2	Parfaire le plan canicule
	A6-03 Renforcer les réseaux pour limiter les conséquences du changement climatique	6.3.1	Renforcer les réseaux pour réduire leur vulnérabilité face aux phénomènes physiques (mouvements de terrain, tempêtes) : voirie, énergie, eau potable, assainissement
	A6-04 Préserver les ressources en eau	6.4.1	Améliorer la gestion de la ressource en eau
A6-05 Préserver la santé des habitants	6.5.1	Limitier les espèces allergisantes	
	6.5.2	Préserver la qualité de l'air	